

Préparation au diplôme d'expertise comptable



Composante
IAE - Ecole
universitaire de
management,
Collège Etudes
Européennes et
Internationales
(EEI)

Présentation

L'IAE Pau-Bayonne, Ecole Universitaire de Management, vous propose une préparation au DEC, en partenariat avec le CEECA. Le diplôme d'Expertise Comptable permet d'exercer le métier d'expert-comptable et de commissaire aux comptes en cabinet ou d'exercer des fonctions d'encadrement dans les domaines comptables et financiers (entreprises, associations, établissements de crédit, etc.)

Pour plus d'informations (programme détaillé) : [🔗 CEECA](#)

Objectifs

Cette formation permet aux candidats accomplissant ou ayant accompli leur stage d'expertise comptable de préparer le dernier diplôme d'Etat le plus élevé en comptabilité (DEC) permettant d'exercer le métier d'expert comptable

Organisation

Organisation

Calendrier:

- 6 journées de formation
- De juillet à septembre.

Horaires: 9h - 12h30 / 14h - 17h30

PROGRAMME DE LA FORMATION

> RÉGLEMENTATION PROFESSIONNELLE ET DÉONTOLOGIE DE L'EXPERT-COMPTABLE ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Déontologie de l'expert-comptable avec entraînement à l'épreuve de QCM

Déontologie du commissaire aux comptes avec entraînement à l'épreuve de QCM

> RÉVISION LÉGALE ET CONTRACTUELLE DES COMPTES

Méthodologie d'épreuve écrit

Droit des sociétés

Mini Cas

Méthodologie d'audit

> PRÉPARATION AU DIPLÔME D'EXPERTISE COMPTABLE (DEC)



Épreuve écrite n°1: Réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes

Objectifs

- Se préparer à l'épreuve, sous l'angle « CAC » et « expertise comptable »
- S'entraîner à répondre aux questions
- Réviser ses connaissances sur la réglementation et la déontologie de l'expert-comptable et du « CAC »

Épreuve écrite n°2: Révision légale et contractuelle des comptes

Objectifs

- Se préparer à l'épreuve écrite n°2 du DEC : Audit, et Droit des sociétés
- Comprendre la méthodologie de résolution du cas pratique

Admission

Conditions d'admission

- Être titulaire du DSCG
- Accomplir ou avoir accompli le stage d'expertise comptable.

Informations et inscription auprès du [CEECA](#)

Droits d'inscription et tarification

Possibilité de prise en charge par les OPCA pour tout salarié d'entreprise ou de cabinet dans le cadre du DIF, du plan de formation ou de la période de professionnalisation.

Infos pratiques

Contacts

Assistant·e de formation

Mélissa BARES

☎ 05 59 40 81 24

Responsable pédagogique

Isabelle Vermast

✉ isabelle.vermast@univ-pau.fr

Formation continue et alternance

FTLV - Formation continue IAE

✉ forco.iae@univ-pau.fr

Handicap

Mission Handicap

☎ +33 5 59 40 79 00

✉ handi@univ-pau.fr

Lieu(x)

📍 Pau

